

*Pour prolonger la discussion...*

*Boubacar Boris Diop à l'Université de Genève, le 20 septembre 2016 : « Ecrire en vain ou écrire enfin ? »*

*Quelle littérature francophone africaine ?*

*En pensant à Alain Ricard  
et à son in-discipline.*

Le 20 septembre dernier, l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop était l'invité du Rectorat de l'Université de Genève à l'occasion de la rentrée universitaire 2016. Intitulée « Ecrire en vain ou écrire enfin ? », sa conférence a questionné la situation de la littérature francophone africaine et par là même le rôle des écrivains et des intellectuels africains qui, « depuis toujours », écrivent en français. Cette invitation heureuse était l'occasion de présenter le nouveau Master en Etudes africaines que le Global Studies Institute inaugure ce semestre sous la direction de Didier Péclard dont il faut saluer ici encore l'initiative et la détermination.

A l'occasion de ce discours très stimulant, il me paraît intéressant de revenir sur quelques constats de B. B. Diop pour interroger le statut d'une littérature souvent confinée à des particularismes historiques ou géographiques, alors qu'aujourd'hui les enjeux réflexifs sont pensés dans la globalité du monde, les interférences, les connections et, pourquoi pas, la « littérature mondiale ». En proposant un parcours motivé de la naissance de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne – et non plus « noire », comme il le relève avec ironie – et en insistant sur les prises de position d'Ousmane Sembène, B. B. Diop a pointé les ambiguïtés d'un discours de résistance et de dénonciation porté par une langue restée celle de la domination et d'un discours de contrainte. Ce débat déjà ancien convoque le processus d'appropriation de la langue et la volonté des écrivains issus d'aires coloniales diverses de faire de la langue un « butin de guerre »<sup>1</sup>, un atout personnel impliquant, comme pour tout créateur, de *trouver sa langue dans la langue*. Cet état de fait ne me paraît pas rendre caduc le discours des écrivains qui, comme le dit Diop, auraient écrit « pour un peuple » et non « à un peuple », puisque les populations africaines ont eu (et ont toujours) peu d'accès aux livres. Le constat justifie la volonté contemporaine de rendre accessibles en langues africaines des textes

---

<sup>1</sup> Selon la célèbre formule de l'écrivain algérien Kateb Yacine, prononcée après l'Indépendance en 1962 et que l'on retrouve dans le volume *L'Œuvre en fragments*, (ed. J. Arnaud, 1987), Actes Sud, 1999.

formant une sorte de bibliothèque idéale, qu'elle soit africaine ou non, et le projet éditorial pour lequel B. B. Diop s'est largement engagé doit être encouragé. Sa réalisation, présentée en 2015 au « Salon africain » lors du *Salon du Livre et de la Presse* à Palexpo, en révèle toute la nécessité à l'heure où des étudiants peuvent désormais suivre un cursus complet en langues locales et nationales, à l'Université Gaston Berger de St-Louis au Sénégal.

Il est certain qu'aujourd'hui la majorité des écrivains associés à la production francophone d'Afrique ne veut plus être lue à l'aune de son engagement ou de sa représentation d'un continent. Plusieurs prises de position fortes se sont fait entendre à ce propos dès les années 1990-2000 et le *Manifeste pour une Littérature-monde en français*<sup>2</sup> en a cristallisé les tendances, bien que souvent paradoxales. Cette attitude ne remet pourtant pas en question l'existence d'une littérature francophone africaine, si l'on admet qu'il faut modifier les critères de reconnaissance et quitter les grilles d'analyses proposant des histoires littéraires construites sur des systèmes de polarités, des postures d'auteurs ou encore des appartenances identitaires figées qui ne font plus sens à notre époque où l'art de passer les frontières signifie autant mondialisation que « migration du moi ».

Le prolongement de la discussion ouverte lors de la conférence de B. B. Diop entre en dialogue avec les recherches menées par le Pôle pour les Etudes africaines de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (PEALL<sup>3</sup>) qui, autour des champs de la littérature et des médias, questionne les représentations culturelles des « appartenances ». Il s'agit, entre autres, d'ouvrir une piste pour penser une nouvelle histoire littéraire francophone africaine qui articule les écrits d'un temps révolu, mais datés d'une centaine d'années seulement, et les textes contemporains qui contestent souvent les assignations identitaires, jugées restrictives, en se positionnant en phase avec des récits publiés en français dans diverses parties du globe<sup>4</sup>.

Pour tendre un fil pertinent entre des productions très différenciées dont les contenus n'ont pas à coïncider avec une origine territoriale ou une couleur de peau, il faut quitter le

---

<sup>2</sup> Article signé par plus de quarante écrivains francophones paru dans *Le Monde des Livres* le 15 mars 2007, devenu un volume chez Gallimard la même année, *Pour une Littérature monde* (dir. M. Le Bris et J. Rouaud). Le *Manifeste* saluait le « retour du monde » dans la littérature, offert par des écrivains d'« Outre-France ». Le texte se positionnait contre un franco-centrisme caractéristique du milieu littéraire et éditorial parisien, maintenant des différences de reconnaissance liées à l'origine des auteurs et confortant une dichotomie centre-périphérie.

<sup>3</sup> Hébergé à l'UNIL dès fin 2016 par le site de la section de français : <http://www.unil.ch/fra/home.html>

<sup>4</sup> A ce titre, notre démarche est plus proche de celle de Ch. Mac Donald et S. R. Suleiman proposée dans *French Global. Pour une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire* (Paris, Garnier, 2014 [2010]) que des propositions des théoriciens de la « littérature mondiale » qui l'envisagent potentiellement dans toutes les langues et travaillent avec des traductions.

réfèrent géographique et la figure d'auteur afin de se concentrer sur ce que proposent les textes de fiction, et spécialement leur scène énonciative. Celle-ci met en scène un « sujet »<sup>5</sup>, narrateur ou personnage qui est un « ethos »<sup>6</sup>, une voix, une conscience de soi aux formes diverses. Cet énonciateur permet d'organiser des catégories de figures et de relations au monde, qu'il s'agisse d'un « moi » de l'époque coloniale ou d'une présence dans le monde global, souvent placée sous le signe de la « migrance ». Cette nouvelle approche de la littérature francophone, dans le cas présent africaine, propose une histoire littéraire dont les catégories sont fixées en fonction de la scène énonciative des textes, ce que je nomme une « autodétermination poétique », un concept dont le premier terme est lié aux domaines de l'histoire et du droit, associé à une création fictionnelle. L'autodétermination a été conçue à l'origine comme « un droit individuel de rébellion contre la tyrannie, [qui] se confond avec [l'histoire] des luttes successives que les peuples ont menées contre différentes formes de la domination<sup>7</sup> ». Il s'agit d'un droit nouveau<sup>8</sup> dont le principe investit le champ de la culture, car l'autodétermination signifie aussi une tentative de reconquête identitaire et culturelle. Avec ce terme, il est pertinent de regrouper des textes de fiction en utilisant le positionnement de l'ethos au cœur du récit<sup>9</sup>. Que l'on reconnaisse le « surgissement d'un sujet », premières voix africaines dans des récits en français, ou la « migrance du moi » parce que le sujet rend compte d'une perte des repères, d'un détachement topographique et

---

<sup>5</sup> Mon propos tient compte des réflexions qui placent le « sujet contre l'identité », en considérant que le terme *identité* porte des essentialismes et des assignations. Voir Michel Agier, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013, p. 131.

<sup>6</sup> La « scène d'énonciation » est un concept proposé par D. Maingueneau, entre autres dans *Le Discours littéraire – Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin, 2004. L'ethos mobilise « tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique » (G. Declercq, *L'art d'argumenter*, Paris, PUF, 1992, p. 48. En ligne sur <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>)

<sup>7</sup> Marianne Betty Wilhelm, *Autodétermination et culture*, Thèse dactylographiée, Université de Genève – IUHEI, 1992, p. 6.

<sup>8</sup> La Charte des Nations Unies a rendu ce droit applicable dès le 24 octobre 1945, mais il était encore discuté en 1971.

<sup>9</sup> Les catégories que j'ai proposées lors des 4<sup>ème</sup> *Rencontres des Etudes africaines en France* (Paris, 5-7 juillet 2016) sont :

- Surgissement du sujet africain
- Révolution : affirmation contestataire
- Démocratisation polyphonique
- Ancrage identitaire : bio- et autobiographies fictives
- Migrance du « moi »

Un premier état de ces propositions est disponible dans « La littérature francophone d'Afrique noire au prisme d'une poétique de l'autodétermination », *1913 : cent ans après* (M. P. Berranger et C. Camelin, dir.) Paris, Hermann, 2015, p. 127-144. Voir [www.academia.edu](http://www.academia.edu)

topologique, le « sujet » est un référent précieux pour tisser le fil d'un parcours esthétique et créatif inscrit dans le temps, mais libéré d'un déterminisme historique et identitaire.

La piste proposée sous le signe de « l'autodétermination poétique » permet, me semble-t-il, de sortir de l'impasse pointée par B. B. Diop ce mardi 20 septembre, en lui assurant que la littérature francophone africaine existe (!) et que l'on est très heureux de pouvoir l'y associer, non parce qu'il est né en Afrique, mais parce que ses romans mettent en scène un ou des sujets qui rendent compte d'une relation à l'Afrique, réelle ou imaginaire. Les écrivains ne portent plus aucun drapeau et leurs romans sont des constructions qui ne jouent pas le jeu d'un miroir de société. Ils investissent la langue et celle-ci porte, par toutes sortes de biais, un ou des univers culturels qui se donnent à lire sans conditions.

La langue française – comme le wolof, le bambara, le swahili ou le lingagla, parmi tant d'autres – ne s'arrête pas à une douane nationale et l'écrivain africain n'est pas seulement un « interprète », un traducteur, comme le pensait Senghor à la fin des années 1940 quand il publiait les *Contes* de Birago Diop : non ! La langue française appartient autant à l'Afrique qu'à la Suisse ou au Québec, et les écrivains ont le pouvoir d'emmener leurs lecteurs à la rencontre de mondes qui dépassent le référent de chacun : à ce titre, la langue a un pouvoir fédérateur, transculturel et transnational, qui ne sera jamais vain !

Christine Le Quellec Cottier.  
Université de Lausanne.